



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

bilan et perspectives

Question écrite n° 106450

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann prie M. le ministre de l'agriculture et de la pêche de bien vouloir lui faire connaître sa position et ses intentions au regard des propositions formulées par M. François Grosrichard, dans son rapport intitulé « L'enseignement agricole au coeur de la modernité rurale ».

Texte de la réponse

Le rapport de M. François Grosrichard intitulé « L'enseignement agricole au coeur de la modernité rurale » a été remis le 14 juin 2006. Constituant un élément de la réflexion engagée dans le cadre de la révision du 4^e schéma national prévisionnel des formations (SPNF 2005-2009), ce rapport a été largement diffusé auprès de la presse, des élus et de l'ensemble des partenaires de l'enseignement agricole. Enfin, lors de la séance du Conseil national de l'enseignement agricole (CNEA) du 11 juillet, ce rapport a été présenté et a fait l'objet de débats et d'échanges. Les recommandations de portée générale relatives à la poursuite de la déconcentration, au renforcement des partenariats avec les professionnels, à la consolidation des liens entre l'enseignement technique et l'enseignement supérieur, à l'implication plus forte des établissements dans leurs territoires, notamment au travers de leur participation aux pôles d'excellence rurale et à la mise en place de pépinières d'entreprises, constituent des axes qui vont être pris en compte dans les réflexions en cours. Les propositions plus concrètes relatives à la formation des enseignants, à la coopération avec l'éducation nationale font l'objet d'une étude attentive des services et seront intégrées dans le plan de travail de la direction générale de l'enseignement et de la recherche au cours de l'année à venir.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106450

Rubrique : Enseignement agricole

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 octobre 2006, page 10477

Réponse publiée le : 14 novembre 2006, page 11822